



## Refus de mutation et double fonction

Par **Dark\_lobster\_old**, le **26/08/2007** à **10:31**

Bonjour,

Je demandé à changer de poste il y a 8 mois.

Depuis 5 mois un nouveau poste m'a été proposé.

Je doit prendre mes fonctions le 1er septembre.

Toutefois, 10 jours avant ma prise de poste, aucun remplaçant ne m'a été trouvé.

On me demande donc d'assurer mes fonctions dans les 2 postes durant une période indéterminée, qui à mons sens pourrait se prolonger plusieurs mois.

Je souhaite refuser cette proposition, car il est impossible d'occuper 2 fonctions à responsabilités simultanément.

Je voudrais savoir quelles peuvent être les conséquences de ce refus.

Sachant que par ailleurs je n'ai plus vraiment la volonté de travailler pour cette société.

Merci

Par **floriane106**, le **28/08/2007** à **17:21**

Bonjour,

Il est très difficile de vous répondre dans la mesure où je n'ai pas plus d'élément de fait concernant notamment la teneur de ces deux emplois.

Par **Dark\_lobster\_old**, le **28/08/2007** à **22:21**

Bonsoir, en fait les 2 postes sont de niveaux similaires. il s'agit en fait d'un changement de fonction qui n'affecte en rien mon statut.

cordialement,

Par **floriane106**, le **29/08/2007** à **10:47**

oui mais la question en fait est de savoir si ce surcroit de travail est important ou non

Par **Dark\_lobster\_old**, le **09/09/2007** à **16:14**

Bonjour,

Il s'agit en fait de 2 postes de natures équivalentes, tenus pas des personnes distinctes. Le surcroit de travail est considérable.

J'ai refusé de prendre ces 2 postes.

J'occupe donc toujours mon ancien poste en attendant mon remplacement. je n'ai pas de date de prise du nouveau poste, mon responsable de service refuse de s'avancer sur ce sujet, mais il reconnaît lui même que cela durera plusieurs mois.

Désormais je souhaite quitter cette société, mais je ne veut pas démissionner.